Image not found or type unknown

"réserver" un appartement, est-ce légal?

Par **Mitchoum**, le **31/10/2008** à **17:51**

Bonjour,

j'ai un appartement à louer, il est libre depuis plusieurs mois et je souhaite le louer le plus rapidement possible.

J'ai eu un contact avec un éventuel locataire et celui-ci me propose quelque chose qui me surprend :
Cette personne sera mutée pour janvier et ne veut pas le louer avant : il propose de faire **démarrer le bail au 1er janvier** mais t[s]out en me versant le loyer de décembre pour "réserver" l'appartement[/s].

Est-ce légal? si oui, dans quelle catégorie entre cette somme étant donné que le bail commence plus tard...?

Merci de m'aiguiller...

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés